

Tout au long de l'année de stage, un tuteur de terrain et un tuteur universitaire m'accompagnent dans le cadre d'échanges et d'observations. Ils émettent tous deux un avis évaluatif à mon sujet. Ces avis seront portés à la connaissance du jury académique qui sera seul décisionnaire de ma titularisation.

30 juin 2021: prendre connaissance de mon affectation et contacter l'école.

Juillet-août 2021 : s'affilier à la sécurité sociale MGEN

et passer une visite médicale (médecin agréé Education Nationale)

26 août 2021: séminaire académique de rentrée à Limoges

27 août 2021: rentrée départementale

1^{er} et 2 septembre 2021: pré-rentrée et rentrée

Vérifier et signer son arrêté d'affectation.

Choisir entre Indemnité Forfaitaire de Formation (IFF) ou l'Indemnité de Stage

Demander mon reclassement à l'administration

(prise en compte de mes expériences antérieures qui me permet d'être mieux rémunéré)

Novembre - décembre 2021:

formuler des vœux d'académies pour obtenir un poste de titulaire

à la rentrée prochaine (2nd degré et PsyEN)

Décembre 2021- janvier 2022 :

demander à travailler à temps partiel pour l'année prochaine

(si tel est mon souhait)

Mars - avril 2022 : f formuler des vœux d'affectation

• **dans mon département (1^{er} degré)**

• **dans ma future académie (2nd degré et PsyEN)**

Juin 2022 : je suis titularisé.e après la tenue du jury de titularisation.